

# La Roue libre de Thau

Conseil d'administration du 14 mai 2020  
18 h - 20 h chez Madeleine

## Présents

- Paul Autran
- Jeanne-Marie Beaufreton
- Fred Passicot
- Brigitte Pelerein
- Patricia Pharamond
- Daniel Rigaud
- Steeve Serrie
- Jean-Pierre Van Vooren
- Madeleine Verger
- Océane Vigouroux

Première réunion physique après la période de confinement du 17 mars au 11 mai. Durant cette période quatre réunions de CA se sont tenues en visioconférence (27 mars, 23 avril, 4 mai et 10 mai). Une rencontre en visioconférence s'est tenue le 5 mai avec l'équipe Mobilité de la SAM pour étudier nos propositions de pistes cyclables temporaires, de parkings vélo et d'ateliers de réparation. Depuis, la Roue libre de Thau s'est inscrite dans l'opération Coup de Pouce Vélo. Durant la période de confinement, des vélos récupérés ont été réparés et pour certains vendus.

## Ordre du jour

1. Audience au TA
2. Prochaines balades
3. Séminaire randonnée vélo du CA
4. Les ateliers de réparation et Coup de Pouce Vélo

Il est suggéré en préalable d'adresser un message mail aux adhérents et sympathisants pour leur donner des nouvelles de l'association après l'interruption d'activités des deux mois de confinement.

### **1. Audience au TA sur le recours zone 30**

Mercredi 3 juin à 10 h se tiendra l'audience du Tribunal administratif qui statuera sur notre recours contre la Ville de Sète sur les double-sens cyclables en zone 30 (salle Languedoc, 6 rue Georges Pitot à Montpellier)

Seront présents : Patricia, Madeleine, Fred, Daniel.

### **2. Les prochaines balades**

Vendredi 22 mai : destination Vic découverte du Creux de Miège

Rendez-vous à 9 h 30 quai des Moulins (parking de Bricorama), 10 h 15 au Lycée agricole de Frontignan, 11 h à la halte SNCF de Vic Mireval.

Dimanche 7 juin : balade mensuelle à Vic-la-Gardiole avec animations proposées près du marché : atelier d'autoréparation et jeux d'enfants à partir de 11 h et pique-nique au Bois des Aresquiers vers 12 h 30 - 13 h.

Rendez-vous à 9 h 30 place Aristide Briand (Sète), 10 h 15 (Lycée agricole Frontignan)

Patricia contacte la maire de Vic (Magali Ferrier) pour lui annoncer notre balade et vérifier la faisabilité des activités proposées.

Dimanche 5 juillet : balade « contes » une conteuse cycliste nous accompagnera et proposera des contes au fil de la balade.

### **3. Séminaire randonnée vélo du CA**

Sur proposition de Fred, l'idée d'une balade vélo pour les membres du CA est formulée, par exemple sur la Passa Païs qui part de Bédarieux et va jusqu'à Mazamet, avec possibilité de continuer par la voie verte Chemin des Droits de l'Homme de Castres à Albi.

Il est proposé d'y inviter Christine Rebeyrotte qui a travaillé sur un logo pour la Roue libre.

Les dates autour du 14 juillet sont proposées. Fred étudie la question...

### **4. Les ateliers de réparation et Coup de Pouce Vélo**

L'inscription de la Roue libre sur le site Coup de Pouce Vélo a suscité plus d'une douzaine d'appels de personnes souhaitant faire réparer leur vélo en bénéficiant de la prime de 50 euros proposée par le gouvernement. Les demandes s'adressent à nous car les personnes privilégient le côté bénévole et associatif de nos ateliers. Toutefois, comme nous ne disposons pas de stock de pièces pour les réparations, il nous est difficile d'y répondre. Aussi, les demandes sont systématiquement renvoyées sur les vélocistes participants au Coup de Pouce. D'une manière générale, les personnes comprennent et c'est un moyen de faire connaître l'association et l'atelier. Par ailleurs, cela permet de créer des relations de confiance avec les vélocistes locaux qui se sont tous inscrits dans le dispositif.

Le CA échange sur cette question du positionnement de l'atelier : jusqu'à présent, l'activité de l'atelier était informelle, sans achat de matériel, ni facture. Ce sont les bénéficiaires qui font les achats des pièces à remplacer.

Dans cette période de sortie de confinement, trois possibilités pour tenir les ateliers :

- au local sur rendez-vous,
- des ateliers en plein-air,
- un rendez-vous au domicile de la personne.

Jean-Pierre émet des réserves sur le risque d'éventuelles réclamations de la part de personnes qui auraient bénéficié de la prime pour réparer leur vélo.

L'exiguïté du local actuel rue Pierre Sénard pose également problème, elle ne permet pas de respecter les gestes barrières.

La facturation suppose un travail administratif et comptable qui peut vite se révéler lourd.

L'opportunité qu'offre l'opération Coup de Pouce impliquerait que l'atelier passe de l'informel à un positionnement plus proche du réseau des ateliers de l'Heureux Cyclage. La prime Coup de Pouce permet de financer l'adhésion à l'atelier, les réparations ainsi que l'achat d'un vélo d'occasion.

Actuellement, l'atelier du 6 rue Pierre Sépard n'est pas loin de cette dimension : des pièces récupérées sur les vélos peuvent être comptabilisées lors des réparations, des vélos récupérés ont été retapés et vendus (cas de trois vélos récupérés à Adge). Plusieurs personnes se sont déclarées volontaires pour participer à l'atelier en tant que mécaniciens. Cependant, cette évolution implique de changer de modèle et il n'est pas sûr que l'association soit mûre pour cela. En général, les ateliers s'autonomisent et deviennent indépendants de l'association qui les a créés. C'est le cas du « Vieux Biclou » à Montpellier qui est une association distincte de Vélocité qui en a été à l'origine.

L'activité de l'atelier (sur Sète) repose encore beaucoup trop sur Jean-Pierre qui ne souhaite pas, pour le moment, s'engager dans une démarche plus formalisée. Il est donc décidé de garder le positionnement actuel qui permet de faire connaître la Roue libre et les activités d'auto-réparation. L'activité de l'atelier ne pourra se développer que si deux conditions sont remplies : avoir un local de taille suffisante et un nombre plus important de bénévoles pour l'animer.

Paul annonce une bonne nouvelle : il obtient de son employeur de suivre une formation à la mécanique vélo au cours des mois de septembre et d'octobre à Toulouse.

### **Prochaine réunion**

Vendredi 19 juin à 18 h chez Patricia (Vic-la-Gardiole)